



## Fraude a la société des eaux véolia

Par **endy58**, le **16/11/2009** à **21:22**

bonjour,  
j'aurai une question ayant des difficultés financières j'ai eu une suspension d'eau par la sociétés des eaux véolia ayant pu de chauffage je me suis permis d'enlevé le jeton qui bloqué l'arrivé d'eau ayant des enfants je ne peu pas resté sans eau mais véolia es venu es la vu du coup il m'on enlevé le compteur j'ai un amis qui ma preté le sien le temp de remplir ma chaudière car je m'etais retrouvé sans chauffage c'etais juste pour 2 jours maximum mais véolia la société des eaux la vu et on pris des photos mais mon amis avais enlevé le compteur devant l'ouvrier donc il n'ont pas de photos du compteur ils mon dit qu'ils allé porté plainte donc j'aimerai savoir se que je risque en sachant que je suis pas connu pour de tel acte?  
merci cordialement.

Par **lolo69**, le **13/03/2014** à **22:36**

bjrs j ai le meme soucie que toi sauf que moi je me suis branché direct sans compteur ils s en sont apercu que risque merci si tu pouvais me dire comment ca c passer pour vous merci cordialement

Par **Manu62130**, le **26/08/2015** à **17:24**

bjr,pareil moi j'ai plus de compteurs il m'ont tous enlever mais heureusement je suis plus malin qu'en j'ai mis un flexible,de plus quand il se pointe je l ai laisse pas rentré je les envoie chier,puis de toute façon si l'agent est tout seul il pe rien prouver qui y est fraude ou pas c est ca parole contre la mienne et de plus on a raison de frauder il nous vole assez comme ça.